



Ce programme vise à renforcer la capacité des établissements d'enseignement postsecondaire de calibre mondial du Canada de recruter des chercheurs de premier plan, d'établir des partenariats prometteurs et de réaliser des percées scientifiques majeures. Au cours des deux premiers concours, 18 subventions ont été accordées à 17 établissements d'enseignement postsecondaire pour une période de sept ans dans le cadre d'un processus concurrentiel d'évaluation par les pairs.

À propos de l'évaluation

Il s'agit de la première évaluation du fonds Apogée, qui couvre la période allant de 2015-2016 à 2018-2019. Son objectif était de fournir une évaluation de la pertinence et du rendement du programme, ainsi que des aspects de la conception et de la prestation. L'évaluation a porté sur les résultats immédiats, car il était trop tôt dans le cycle de vie du programme pour évaluer les résultats intermédiaires et à long terme.

Questions ayant fait l'objet de l'évaluation

1. Dans quelle mesure le fonds Apogée répond-il toujours à un besoin distinct et concorde-t-il toujours avec les priorités du gouvernement?
2. Comment, et dans quelle mesure, les établissements ont-ils mis en place des structures et des mécanismes visant à accorder la priorité au financement de travaux dans les domaines de recherche prioritaires du fonds Apogée?
3. Dans quelle mesure a-t-on attiré, retenu et formé des chercheurs interdisciplinaires de haut calibre et d'horizons divers?
4. Dans quelle mesure les établissements subventionnés ont-ils créé ou consolidé des partenariats, des collaborations et des infrastructures visant à rehausser leur capacité de recherche ?
5. Dans quelle mesure la conception et la prestation du fonds Apogée sont-elles efficaces et efficientes ?

Sources de données

- **Données administratives, analyses documentaires**
- **Entretiens avec des répondants clés**
- **Études de cas des établissements subventionnés lors du premier concours (n=5)**
- **Sondage auprès des participants aux initiatives du fonds (corps professoral et personnel hautement qualifié)**

Conception et prestation

- De nombreux répondants clés ont indiqué qu'un atout majeur du programme était la souplesse offerte aux établissements pour mettre en place leur propre structure de gouvernance.
- Les améliorations à apporter comprennent notamment la révision des gabarits des rapports afin d'assurer une plus grande uniformité et d'améliorer la qualité des données recueillies par ces rapports, les incitations à fournir aux établissements pour qu'ils formulent clairement une vision à long terme de ce qu'ils veulent accomplir grâce à leur subvention et l'examen de la possibilité d'exiger un rapport de fin de subvention pour mieux consigner les résultats et les contributions obtenus grâce aux subventions.
- L'obtention d'un financement pour maintenir les changements en profondeur apportés par le fonds Apogée pourrait représenter un défi une fois que la subvention aura pris fin.
- La prestation du programme par le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements présente un bon rapport coût-efficacité jusqu'à maintenant.
- Les candidats et les établissements subventionnés ont signalé certains problèmes qui pourraient être atténués en améliorant les communications entre le Secrétariat et eux.

Pertinence

- Le fonds Apogée demeure pertinent, car il fournit au gouvernement un moyen exceptionnel d'investir stratégiquement dans des domaines de recherche prioritaires qui ont le potentiel de créer des avantages économiques à long terme pour le Canada.
- Le programme concorde bien avec les priorités du gouvernement en matière d'innovation et de recrutement de talents.
- Le soutien aux chercheurs en début de carrière a été présenté pour la première fois comme une priorité du gouvernement en 2018. Le lancement du fonds Apogée ayant précédé cette annonce, les retombées attendues du fonds pour les chercheurs en début de carrière restent à définir.

Participants, partenariats, collaborations et infrastructures

- Plus de 6 700 personnes ont participé aux activités financées, dont des étudiants des cycles supérieurs (36 p. 100), des membres du corps professoral (23 p. 100) et des boursiers postdoctoraux (13 p. 100).
- Les participants ont mentionné plusieurs avantages à participer aux activités financées par le fonds, dont l'accès à un environnement interdisciplinaire de recherche et de formation et à des installations de recherche de pointe.
- Les établissements subventionnés ont fait appel à plus de 600 partenaires et près de 1 500 collaborateurs au pays et à l'étranger, et il en a résulté une visibilité et une reconnaissance accrues sur la scène internationale, ainsi qu'un accès à un plus large éventail d'infrastructures, d'équipements et d'expertise.
- Les établissements s'emploient à mettre en application leur plan en matière d'équité, de diversité et d'inclusion; ce travail doit se poursuivre afin d'améliorer la représentation et la diversité au sein des équipes financées.

Bien qu'il ait été trop tôt dans le cycle de vie du programme au moment de l'évaluation pour évaluer les résultats et les retombées à long terme, le fonds Apogée semble donner un bon rendement jusqu'à maintenant. Les initiatives financées ont largement atteint les résultats immédiats visés et ont démontré des progrès vers l'atteinte de certains résultats intermédiaires.

Recommandation 1. Mieux faire concorder le programme avec les priorités du gouvernement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et de soutien aux chercheurs en début de carrière en :

- a) continuant de s'assurer que les établissements subventionnés mettent à exécution des plans visant la représentation des personnes des quatre groupes désignés et en suivant de près la participation de ces groupes. Si la répartition des participants ne s'améliore pas au rythme des attentes du programme, envisager l'adoption de directives ou de cibles d'équité, de diversité et d'inclusion plus précises pour les prochains concours;
- b) clarifiant le rôle du programme et les attentes à l'égard des établissements subventionnés pour ce qui est du soutien aux chercheurs en début de carrière, étant donné qu'il s'agit d'une priorité actuelle du gouvernement.

Recommandation 2. Continuer de suivre le rythme auquel les subventions sont dépensées et offrir la possibilité d'une prolongation sans subvention supplémentaire au besoin, compte tenu, notamment, des autres retards pouvant être occasionnés par la pandémie de COVID-19.

Recommandation 3. Consolider les activités de suivi et de production de rapports des établissements subventionnés afin de mieux comprendre et évaluer les retombées à long terme en :

- a) révisant les gabarits du rapport d'étape annuel et du rapport à mi-parcours pour s'assurer que les définitions clés sont claires et que le même format est utilisé pour les éléments de données communs à tous les outils de production de rapports, afin d'améliorer l'uniformité des rapports et la comparabilité des données;
- b) maximisant l'utilité du plan de mesure du rendement aussi bien pour le Secrétariat que pour les établissements subventionnés en exigeant des candidats qu'ils formulent clairement ce qu'ils s'attendent à réaliser avec la subvention à court et à long terme et comment ils comptent y arriver (l'héritage de la subvention) et qu'ils définissent des indicateurs de rendement pertinents propres à l'initiative subventionnée en se fondant sur la logique transformatrice de la subvention, en plus des indicateurs communs à l'échelle du programme;
- c) instituant un rapport de fin de subvention fondé sur le modèle actuel du rapport à mi-parcours, afin de mieux comprendre et consigner les résultats obtenus pendant la période visée par chaque subvention.

Recommandation 4. Améliorer encore davantage le soutien aux candidats et aux établissements subventionnés et les communications avec eux en :

- a) veillant à ce que le Secrétariat fournisse des directives exhaustives aux demandeurs de financement s'il y a un nouveau concours;
- b) maintenant des communications continues avec les établissements subventionnés pendant l'étape de démarrage de l'initiative financée.